Horizon Santé-Nord
Assemblée annuelle 2023

Rapport financier

Stéphan Plante

Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

hsnsudbury.ca

Présentation financière – Stéphan Plante
Trésorier
Assemblée annuelle – 13 juin 2023

Je m'appelle Stéphan Plante. Je suis trésorier du Conseil d'administration, président du Comité des finances du Conseil et vice-président du Comité de vérification. C'est à moi qu'il revient de présenter le rapport des vérificateurs indépendants, KPMG, tel qu'il l'a été au Comité de vérification et au Conseil.

Vous trouvez les états financiers sur notre site web.

KPMG a transmis une opinion sans réserve ou favorable. Cela représente le plus haut niveau d'assurance aux termes des Normes canadiennes d'audit.

Les membres du Comité de vérification ont eu l'occasion de rencontrer les vérificateurs, à la fois avec des membres de la direction et sans ceux-ci.

La version des états financiers est finale puisqu'elle a été approuvée par le Conseil, le 6 juin.

Je m'attarderai uniquement à l'état des résultats et au bilan.

L'état des résultats :

- Les revenus totaux des activités courantes de l'hôpital s'élèvent à 572,2 millions de dollars, auxquels s'ajoute un financement de 48,9 millions pour contrer les effets de la pandémie.
- Les revenus récurrents provenant du ministère ont augmenté de 15,7 millions ou 4,9 %, ce qui reflète les 6,4 millions reçus du programme d'incitatif temporaire pour le maintien en poste du personnel infirmier (non reçus en 2022), l'augmentation de 6,3 millions pour les interventions fondées sur la qualité et les programmes prioritaires, la hausse du financement de base de 3,6 millions et l'augmentation de 0,8 million du financement servant à réduire les temps d'attente pour une IRM et une TDM.
- Le financement d'Action Cancer Ontario a augmenté de 2,3 millions ou 2,9 %, ce qui reflète les 2,7 millions provenant du programme de financement des nouveaux médicaments, les revenus de 2,4 millions pour le programme intégré de cancérologie et les interventions fondées sur la qualité et les revenus à la baisse de 1,6 million pour la dialyse.
- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 18,5 millions ou 3,1 %.
- Les frais de personnel étaient à la hausse, passant de 317,1 millions à 330,8 millions, soit une augmentation de 13,7 millions ou 4,3 %. Cette hausse comprenait une augmentation de 2,7 % des heures travaillées (s'équivalant à 7,2 millions), une distribution de 6,7 millions en incitatifs temporaires pour le maintien en poste du personnel infirmier, une augmentation de 0,9 million en

rémunération liée à la pandémie et une diminution de 1 million des charges au titre des avantages sociaux futurs.

- Le financement pandémique du ministère a augmenté de 4,2 millions, ce qui reflète une hausse du financement pour la capacité en lits et des revenus de réconciliation variés, le tout contrebalancé par une diminution des dépenses supplémentaires liées à la pandémie et du financement pour services de laboratoire.
- L'augmentation rétroactive de salaire liée à la *loi 124*, se chiffrant à 16,7 millions, est présentée séparément dans l'état des résultats.
- Santé Ontario exige que les activités des hôpitaux n'engendrent pas une insuffisance de revenus par rapport aux dépenses. C'est la ligne budgétaire que les hôpitaux doivent équilibrer.
- L'exercice 2022-2023 d'HSN s'est soldé par un surplus de 4,5 millions provenant des activités de l'hôpital, excluant les obligations de 16,7 millions liées à la *loi 124.*
- Après avoir fait des déficits annuels de 4,9 millions de dollars (2016-2017) et de 8,9 millions (2017-2018) découlant des activités de l'hôpital, HSN a affiché un excédent au titre de ses activités de 1,8 million en 2018-2019, de 338 000 $ en 2019-2020, de 2,9 millions en 2020-2021, de 1,9 million en 2021-2022 et de 4,5 millions en 2022-2023, excluant les obligations liées à la *loi 124.*
- HSN termine l'exercice 2022-2023 en affichant un surplus de 2,7 millions, ce qui exclut les obligations liées à la *loi 124,* mais inclut la dépréciation nette des édifices.
- Les dépenses totales sont supérieures de 14 millions aux revenus en raison des obligations liées à la *loi 124.*
- L'Association des hôpitaux de l'Ontario s'attend à ce que presque tous les hôpitaux affichent une insuffisance générale de revenus par rapport aux dépenses découlant des responsabilités imposées par la *loi 124* après la fin de l'exercice. Nous attendons de voir comment le ministère remboursera ces dépenses uniques rétroactives.

Le bilan :

- La position de trésorerie a diminué de 13,6 millions en raison de changements au fonds de roulement et d'un surplus ajusté en espèces (excluant les revenus d'amortissement et les apports en capital reportés) de 13,9 millions, de l'acquisition d'immobilisations de 46 millions, de dons et de subventions d'investissement de 7,5 millions et de l'augmentation nette de la dette à long terme de 8,6 millions.
- Les comptes clients ont augmenté de 10,3 millions, ce qui tient compte des paiements en trop recouvrables du Healthcare of Ontario Pension Plan (6,6 millions), de la réception de 6,1 millions de ONE Health Information Technology Services pour l'infrastructure et la mise en œuvre de Meditech Expanse et les comptes débiteurs réduits du ministère de la Santé (1,9 million).

- Les immobilisations ont augmenté de 21,4 millions, ce qui tient compte des dépenses d'investissement de 46 millions compensées par une charge d'amortissement de 24,6 millions.
- Les comptes fournisseurs et les charges à payer ont augmenté de 9,7 millions, ce qui tient compte d'une augmentation du solde payable au ministère de 8,9 millions, d'une augmentation des revenus reportés de 5,5 millions, d'une régulation des salaires à la hausse de 3,6 millions et de plus faibles engagements liés au commerce en fin d'exercice de 9,8 millions.
- Les apports en capital reportés ont diminué de 6,7 millions, ce qui tient compte des apports de 7,5 millions reçus durant l'exercice, compensés par des apports de 14,2 millions reconnus à titre de revenus.
- Les obligations à long terme (y compris la portion actuelle) ont augmenté de 8,6 millions, ce qui reflète les nouveaux emprunts de 9,8 millions pour le projet de solution de gestion du capital humain et les remboursements du principal de 1,2 million.

Cela conclut mon survol des états financiers.

Le Comité des finances et le Conseil passent annuellement en revue la situation et la performance financières d'HSN au moyen d'analyses comparatives rétrospectives depuis la création de l'association hospitalière en 1997 et de la comparaison de 22 indicateurs financiers et opérationnels avec ceux de 35 hôpitaux ontariens de taille similaire. Je souligne ce qui suit.

- Notre position de trésorerie de 29,7 millions était à son deuxième niveau le plus élevé des 25 exercices financiers depuis la création de notre association hospitalière, le premier ayant été en 2021-2022. Il y a dix ans, nous n'avions pas d'argent en banque et notre dette bancaire s'élevait à 42 millions.
- Notre dette nette s'élève à 6,4 millions. Cela témoigne d'une approche prudente, sans revenus inscrits par rapport aux obligations rétroactives liées à la *loi 124*, ce qui nous aurait placés dans une bonne situation financière du point de vue de l'actif net. L'actif net d'HSN n'a été positif que lors de six de ses 25 exercices financiers, sa dette nette la plus élevée se chiffrant à 59,2 millions il y a 10 ans.
- Un actif net de 95,6 millions en 2021-2022 constituait la médiane des hôpitaux de comparaison.
- Aujourd'hui, nos obligations à long terme, qui représentent seulement 31,9 millions de dollars ou 5,1 % de nos revenus, sont inférieures à la moyenne des 10 dernières années et bien en deçà de la médiane des hôpitaux de comparaison qui, en 2020-2021, se chiffrait à 132,2 millions.
- Notre manque à gagner de 58,5 millions du fonds de roulement constitue une amélioration comparativement à 10 ans passés lorsqu'il s'élevait à 102,3 millions. Depuis, nous avons reçu 75,6 millions en allègement de fonds propres. En raison de notre position de trésorerie solide, nous n'avions pas encore emprunté 24 millions pour les dépenses en capital engagées dans le cadre de notre dossier de santé électronique régional, ce qui nous a permis d'économiser 1,4 million en frais d'intérêts inutiles.

- Un surplus du fonds de roulement de 53,9 millions en 2021-2022 constituait la médiane des hôpitaux de comparaison.

Cela conclut la présentation du rapport financier de l’exercice 2022-2023.